



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

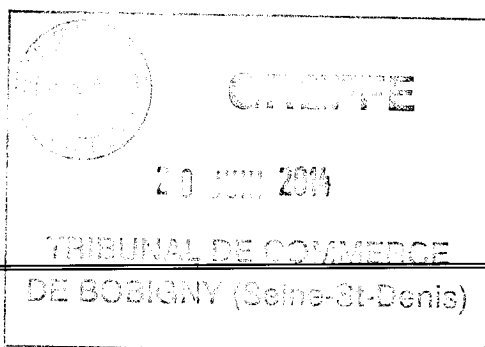
Numéro de gestion : 1988 B 08979

Numéro SIREN : 542 086 616

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2014 sous le numéro de dépôt 13473

13473



TRAITE DE FUSION ABSORPTION

DE LA SOCIETE DACEM LOGISTIQUE SNC

PAR LA SOCIETE ETS DARTY ET FILS SAS

h
A

LES SOUSSIGNEES

LA SOCIETE :

- **DACEM LOGISTIQUE SNC,**

Société en nom collectif au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est à MOUSSY-LE-NEUF (77230), ZAE La Barogne – 3, rue de la Fontaine des Bries immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de MEAUX sous le numéro B 498 474 204, représentée par son gérant Monsieur Patrick TERRIER, dûment habilité aux présentes,

Ci-après la "Société Absorbée"

d'une part,

ET LA SOCIETE :

- **ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS SAS,**

Société par actions simplifiée au capital de 23 470 382 euros, dont le siège social est à BONDY (93140), 129 avenue Galliéni, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 542 086 616, représentée par son Président, Monsieur Régis SCHULTZ, dûment habilité aux présentes,

Ci-après la "Société Absorbante"

d'autre part,

Ont établi comme suit le projet de fusion aux termes duquel la société DACEM LOGISTIQUE SNC doit transmettre son patrimoine à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

CARACTERISTIQUES DES SOCIETES PARTICIPANTES

La société DACEM LOGISTIQUE est une Société en nom collectif de droit français, qui exerce une activité de logistique, réception, stockage, entreposage, expédition, manutention, transport.

Son capital est de 1 000 000 euros divisé en 100 000 parts sociales.

Elle a été constituée le 1^{er} juin 2007 pour une durée de 99 ans.

Au cours du présent acte, ladite société sera désignée indifféremment par sa raison sociale : DACEM LOGISTIQUE ou par l'expression la Société Absorbée.



La société Etablissements DARTY ET FILS est une Société par actions Simplifiée, qui exerce une activité de commerce de détail d'appareils électroménager, télévision, hi-fi, micro-informatique, bureautique et téléphonie. Son capital est de 23 470 382 euros divisé en 15 395 561 actions, toutes de même catégorie. Elle a été constituée le 15 novembre 1954 pour une durée de 99 ans.

Au cours du présent acte, ladite société sera désignée, indifféremment par sa raison sociale : Etablissements DARTY ET FILS, ou par l'expression : la Société Absorbante.

h
K

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIV

PROJET DE FUSION-ABSORPTION

I - FUSION ENVISAGEE

En vue de la fusion par absorption de la société DACEM LOGISTIQUE SNC par la société Etablissements DARTY ET FILS SAS (ci-après la "Fusion" ou la "Fusion-Absorption"), la société DACEM LOGISTIQUE SNC apporte à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, sous réserve de la réalisation définitive de la Fusion, l'universalité de son patrimoine.

Ainsi, si la fusion se réalise :

- l'intégralité du patrimoine de la société DACEM LOGISTIQUE SNC comportant l'ensemble des éléments d'actif et de passif relatifs à l'activité de cette Société sera transmis à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS dans l'état où il se trouvera lors de la réalisation de la fusion. Il comprendra tous les biens, droits et valeurs appartenant à la société DACEM LOGISTIQUE SNC à cette époque, sans exception ;
- la société Etablissements DARTY ET FILS SAS deviendra débitrice des créanciers de la société DACEM LOGISTIQUE SNC aux lieu et place de celle-ci, et sera subrogée dans tous les droits et obligations sans que cette substitution emporte novation à son égard.

Il est précisé d'un commun accord que la fusion-absorption aura lieu, le 31 juillet 2014 à minuit, avec effet rétroactif d'un point de vue comptable et fiscal au 1er mai 2014.

II - MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

Dans le cadre des réorganisations récentes tendant à améliorer la structure d'exécution des décisions du Groupe DARTY, il est envisagé de procéder sur le plan juridique à une opération de fusion-absorption de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, société prestataire logistique par la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.



III - COMPTES SERVANT DE BASE A LA FUSION

Les termes et conditions du présent projet de Fusion (ci-après le "Projet de Fusion") ont été établis par les sociétés DACEM LOGISTIQUE SNC et Etablissements DARTY ET FILS SAS, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 Avril 2014, ayant fait l'objet d'un rapport général de leur Commissaire aux comptes, et approuvés le 17 juin 2014 par chacune des sociétés.

Les bilans, comptes de résultat et annexes arrêtés au 30 Avril 2014 des sociétés DACEM LOGISTIQUE SNC et Etablissements DARTY ET FILS SAS figurent respectivement en Annexes 1 et 2 du Traité de Fusion (ci-après les "**Comptes de Référence**").

L'associé unique de chacune des sociétés a approuvé le principe d'une Fusion-Absorption et a donné tous pouvoirs au Président de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS et au gérant de la société DACEM LOGISTIQUE SNC à l'effet d'établir le présent Projet de Fusion.

III bis - LIENS ENTRE LES DEUX SOCIETES :

Le capital de la société DACEM LOGISTIQUE SNC était détenu pour 99 999 parts par le GIE KESA ELECTRICALS, au capital de 305 000 euros, dont le siège social est à BONDY (93140), 14, route d'Aulnay, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro C 326 433 992 et pour une part par la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

Les membres dudit GIE à l'exception de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS ont cédé, à effet, du 30 avril 2014, la ou les part(s) qu'ils détenaient dans le GIE au profit de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, devenue détentrice de la totalité des parts composant le capital du GIE.

De ce fait, le GIE devenu unipersonnel a été mis en dissolution anticipée au 30 avril 2014 et il a été procédé à la clôture de liquidation du GIE au 31 mai 2014, par décision de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS en date du 10 juin 2014.

Tous les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de liquidation ont été transmis à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, dont les 99999 parts détenues par le GIE dans le capital de la société DACEM LOGISTIQUE SNC.

A l'issue de cette liquidation, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS est devenue détentrice de 100 % du capital de la société DACEM LOGISTIQUE SNC.

IV - REGIME JURIDIQUE DE LA FUSION - METHODES D'EVALUATION

L'opération projetée est soumise aux régimes juridiques des fusions définies par les articles L 236-1 et suivants et R 236-1 et suivants du Code de Commerce.

Au plan comptable, l'opération est soumise au règlement n° 2004-01 du Comité de la Réglementation Comptable devenu Autorité des normes comptables.

Au plan fiscal, elle est placée sous le régime défini à l'article X.



En application du paragraphe 4.4 du règlement n°2004-01 du Comité de la Réglementation Comptable (devenu l'Autorité des normes comptables), s'agissant d'une opération impliquant des sociétés sous contrôle commun, la fusion par absorption de la société DACEM LOGISTIQUE SNC par la société Etablissements DARTY ET FILS SAS est réalisée sur la base des valeurs comptables au 30 Avril 2014 des éléments d'actif et de passif transmis par la société DACEM LOGISTIQUE SNC, telles que figurant dans les comptes sociaux de la société DACEM LOGISTIQUE SNC au 30 Avril 2014.

V - DESIGNATION ET EVALUATION DES ELEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF APPORTES

1. Principe

La société DACEM LOGISTIQUE SNC apporte l'intégralité des éléments d'actif et de passif composant son patrimoine, avec les résultats des opérations actives et passives effectuées par elle depuis le 1er Mai 2014, à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, qui les accepte, aux conditions stipulées aux présentes. Il est précisé que l'énumération des éléments d'actif et de passif apportés par la société DACEM LOGISTIQUE SNC tels que décrits ci-dessous n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif : la fusion constituant une transmission universelle de patrimoine, l'ensemble des éléments actifs et passifs (y compris les engagements hors bilan et sûretés qui y sont attachés) seront transférés à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation.

La comptabilisation dans les comptes de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS des actifs apportés s'effectuera par la reprise à l'identique, des valeurs brutes, des amortissements et des provisions afférents à ces actifs dans les comptes de la société DACEM LOGISTIQUE SNC au 30 Avril 2014.

2. Actif transmis

Aux fins des présentes, le terme “ **actif** ” désigne d'une façon générale la totalité des éléments d'actif de la société DACEM LOGISTIQUE SNC tels que ces éléments existaient au 30 Avril 2014 et dans l'état où ils se trouveront modifiés, tant activement que passivement, à la date de réalisation de la fusion.

L'actif formant le patrimoine de la société DACEM LOGISTIQUE SNC et transmis par elle comprend notamment, sans que cette description ait un caractère limitatif, les éléments suivants, dont la valeur nette comptable évaluée au 30 Avril 2014 figure ci-après et est détaillée dans le bilan de la société DACEM LOGISTIQUE SNC (Annexe 1).

• **Actif immobilisé**
(En euros)

	Valeur Brute	Amortissement Provision	Valeur Nette
1.1. Immobilisations incorporelles			
Concession, brevets et droits similaires	841 682	777 350	64 332

	Valeur Brute	Amortissement Provision	Valeur Nette
1.2. Immobilisations corporelles			
Constructions	1 465 968	1 329 343	136 624
Installations techniques	6 343 955	6 113 568	230 386
Autres immobilisations corporelles	1 805 935	1 448 975	356 959
Immobilisations en cours	107 892		107 892

	Valeur Brute	Amortissement Provision	Valeur Nette
1.3. Immobilisations financières			
Autres immobilisations financières	561 057		561 057

	Valeur Brute	Amortissement Provision	Valeur Nette
1.4. Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	7 644		7 644
Autres créances	2 857 229		2 857 229
Disponibilités	27		27
Charges constatées d'avance	477 497		477 497

Montant total de l'Actif transmis (I)	14 468 890	9 669 238	4 799 652
--	-------------------	------------------	------------------

CONCERNANT LE PERSONNEL

Conformément aux dispositions de l'article L 1224-1 du Code du Travail, l'ensemble des contrats de travail des salariés de la Société Absorbée seront transférés de plein droit à la Société Absorbante à la date de réalisation définitive de la fusion.

3. Passif transmis

Aux fins des présentes, le terme “ **passif** ” désigne d'une façon générale la totalité des obligations et du passif de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, tels qu'ils existaient au 30 Avril 2014 et tels qu'ils se trouveront modifiés, réduits ou augmentés, à la date de réalisation.

Par les présentes, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS assume la charge et s'oblige au paiement de l'intégralité du passif de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, sans aucune exception ni réserve, y compris, sans que cette description ait un caractère limitatif, les éléments suivants, dont la valeur nette comptable évaluée au 30 Avril 2014 figure ci-après et est détaillée dans le bilan de la société DACEM LOGISTIQUE SNC :

(En euros)		
1. Provisions réglementées		156 933
2. Provisions pour risques et charges		
2.1. Provisions pour risques		34 509
3. Dettes		
3.1. Emprunts et dettes vs. des établissements de crédit		183 307
3.2. Dettes fournisseurs		373 923
3.3. Dettes fiscales et sociales		1 345 037
3.4. Dettes sur immobilisat° et comptes rattachés		15 600

Montant total du Passif pris en charge (II)	2 109 309
--	------------------

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS prendra en charge tout autre passif qui viendrait à se révéler ou qui aurait été omis ainsi que tous impôts, les frais et charges de toute nature, sans exception ni réserve, qui incomberont à la société DACEM LOGISTIQUE SNC du fait de la Fusion.

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS sera débitrice des créanciers de la société DACEM LOGISTIQUE SNC au lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution entraîne novation à l'égard des créanciers. Il est donc expressément précisé que la description du passif figurant ci-dessus et les stipulations qui précèdent ne constituent pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels seront au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

4. Montant de l'actif net apporté au 30 Avril 2014

En conséquence, l'actif net apporté correspondant :

— à la différence entre la valeur de l'actif transmis, soit	4 799 652 euros
— et le montant total du passif transmis, soit	2 109 309 euros

S'élève à : **2 690 343 euros**

5. Déclarations et stipulations relatives à la période intercalaire

Ainsi qu'elle le certifie, la société DACEM LOGISTIQUE SNC n'a, depuis le 1^{er} mai 2014, réalisée aucune opération significative sortant du cadre de la gestion courante et, en particulier, n'a cédé ou acquis aucun actif immobilisé dont la transmission donne lieu à des formalités de publicité particulières.

Elle s'interdit jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, si ce n'est avec l'accord de la société absorbante, d'accomplir des actes ou opérations de cette nature.

VI – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indépendamment de l'actif et du passif pris en charge ci-dessus désigné, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS aura la charge des engagements hors bilan donnés par la société DACEM LOGISTIQUE SNC.

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS sera substituée à la société DACEM LOGISTIQUE SNC dans le bénéfice ou les obligations résultant ou pouvant résulter des engagements hors bilan reçus ou donnés, et chacune des sociétés s'engage à faire ce qui sera nécessaire à cet effet.

VII – REMUNERATION DES APPORTS

La société Etablissements DARTY ET FILS étant propriétaire de la totalité des 100 000 parts sociales de la Société Absorbée, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, Monsieur Régis SCHULTZ, Président de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, ès qualités déclare que la société Etablissements DARTY ET FILS SAS renoncera si la fusion se réalise à exercer ses droits du fait de la réalisation, en sa qualité de détenteur de la totalité des parts sociales de ladite Société Absorbée.

Dès lors, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

Handwritten signature

La différence entre l'actif net apporté, soit 2 690 343 euros et le prix de revient global des 100 000 parts de la société DACEM LOGISTIQUE SNC dont elle est propriétaire, égale à 1 000 000 euros constituera un boni de fusion d'un montant de 1 690 343 euros qu'il conviendra d'affecter de la manière suivante :

- 1 381 047 euros en résultat financier au titre des résultats accumulés par la société DACEM LOGISTIQUE SNC et non distribués.
Ce montant s'inscrira au report à nouveau de la Société Absorbante.
- 309 296 euros en capitaux propres inscrits dans les comptes de la Société Absorbante.

VIII – REGIME FISCAL — DECLARATIONS FISCALES

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

1. Conditions particulières – Régime fiscal

1.1. Enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera des dispositions de l'article 816 du code général des impôts ci-après le « **CGI** »).

La formalité sera donc requise sous le bénéfice d'un droit fixe de 500 euros.

1.2. Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant les parties précisent, en tant que de besoin, que la présente Fusion aura, sur le plan fiscal, une date d'effet fixée au 1er mai 2014 de telle sorte que le résultat de la société DACEM LOGISTIQUE SNC réalisé depuis cette date sera compris dans le résultat de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

Les soussignés, ès qualités, déclarent vouloir soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du CGI.

En conséquence, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'engage notamment, en tant que de besoin :

- A reprendre à son bilan, les écritures comptables de la société DACEM LOGISTIQUE SNC (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) concernant les éléments d'actif apportés du fait de la fusion, en distinguant à son bilan, la valeur d'origine des biens, les amortissements et les provisions pour dépréciations antérieurement dotés par la société DACEM LOGISTIQUE SNC au titre desdits biens, et à continuer de calculer les dotations aux amortissements d'après la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société DACEM LOGISTIQUE SNC ;



- A reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société DACEM LOGISTIQUE SNC et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion, ainsi que les provisions réglementées dont l'imposition se trouve différée en vertu d'un texte spécial du Code général des impôts (article 210 A-3.a. du CGI) ;
- A se substituer à la société DACEM LOGISTIQUE SNC pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3.b. du CGI) ;
- A calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société DACEM LOGISTIQUE SNC (article 210 A-3.c. du CGI) ;
- A inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société DACEM LOGISTIQUE SNC (article 210 A-3.e. du CGI) ;

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS joindra à ses déclarations de résultat l'état prévu à l'article 54 septies I du CGI et renseignera le registre des immobilisations prévu à l'article 54 septies II dudit code.

La société DACEM LOGISTIQUE SNC établira, dans les soixante jours de la date de publication de la fusion dans un journal d'annonces légales, la déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du CGI et y joindra l'état prévu à l'article 54 septies I du CGI.

D'une manière générale, et à compter de la date de réalisation, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'engage à reprendre, en tant que de besoin, tous les engagements souscrits par la société DACEM LOGISTIQUE SNC à l'occasion de la réalisation par cette dernière d'opérations antérieures à la présente fusion (apport partiels d'actifs, fusion, etc etc).

1.3. Taxe sur la valeur ajoutée

La Fusion, objet des présentes, entrant dans le champ d'application de l'article 257 bis du Code général des impôts, les livraisons de biens réalisés dans le cadre de cette universalité de biens seront dispensées de TVA.

Sont ainsi notamment concernés :

- Les transferts de biens mobiliers corporels d'investissement qui ont ouvert droit à déduction complète ou partielle de TVA lors de leur achat, acquisition intracommunautaire, importation ou livraison à soi-même ;
- Et, le cas échéant, les transferts de marchandises neuves ou autres biens détenus en stock.

Les transferts de biens d'investissements réalisés dans le cadre de la transmission d'une universalité de biens dans le délai de régularisation prévu à l'article 207 de l'Annexe II au Code général des impôts ne donneront pas lieu, chez la société DACEM LOGISTIQUE SNC, aux régularisations du droit à déduction prévues à cet article.

✓
A

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS étant réputée se substituer à la société DACEM LOGISTIQUE SNC, elle est donc tenue, s'il y a lieu, d'opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la transmission des biens et qui auraient en principe incombé à la société DACEM LOGISTIQUE SNC, si cette dernière avait continué à exploiter lesdits biens.

Conformément à la doctrine administrative visée au BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10-20121001, la société DACEM LOGISTIQUE SNC et la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, bénéficiaire de la transmission de l'universalité des biens, devront mentionner, en tant que de besoin, le montant total hors taxes de l'ensemble des biens ci-dessus décrits, sur la déclaration de chiffre d'affaires souscrite au titre de la période au cours de laquelle la Fusion est réalisée. Ce montant devra être mentionné sur la ligne « autres opérations non imposables ».

Le cas échéant, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'engage à vendre sous le régime de la TVA les valeurs d'exploitations reçues par elle en apport.

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la société DACEM LOGISTIQUE SNC. En conséquence, cette dernière transférera à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS les crédits de TVA dont elle disposera, le cas échéant, à la Date de Réalisation de la Fusion. La société DACEM LOGISTIQUE SNC adressera au service des impôts dont elle relève une déclaration en double exemplaire, mentionnant le montant du crédit de TVA transféré à la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

1.4. Taxe d'apprentissage et participation des employeurs à la formation professionnelle continue

Au jour de sa réalisation définitive, la Fusion telle qu'envisagée dans le présent projet s'analysera en une cessation d'activité de la société DACEM LOGISTIQUE SNC pour les besoins de la taxe d'apprentissage et pour ceux de la participation à la formation professionnelle continue.

En conséquence, la société DACEM LOGISTIQUE SNC s'acquittera de ses obligations déclaratives et financières dans les 60 jours de la réalisation de la Fusion. La société Etablissements DARTY ET FILS assumera ses nouvelles obligations relatives aux salariés de la société DACEM LOGISTIQUE SNC qui lui seront transférés, à compter de la date de réalisation définitive de la Fusion.

De façon générale, la société absorbante se substituera de plein droit à la société absorbée pour toutes autres charges et obligations fiscales pouvant être mises à sa charge.



1.5. Participation des employeurs à l'effort de construction

Conformément aux dispositions de l'article 163, paragraphe 3 de l'annexe II au Code général des impôts, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'engage à prendre en charge la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction auxquelles la société DACEM LOGISTIQUE SNC resterait soumise lors de la réalisation définitive de la Fusion à raison des salaires payés par elle.

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'engage notamment à reprendre à son bilan les investissements réalisés antérieurement par la société DACEM LOGISTIQUE SNC et à se soumettre aux obligations pouvant incomber à cette dernière du chef de ces investissements. Elle demande, en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté du report des excédents de dépenses qui auraient pu être réalisés par la société DACEM LOGISTIQUE SNC et existant à la date de prise d'effet de la Fusion.

1.6. Contribution économique territoriale (« CET »)

En vertu du principe selon lequel la CET est due pour l'année entière oar le redevable qui exerce une activité imposable au 1^{er} janvier, la société DACEM LOGISTIQUE SNC demeurera redevable de la CET pour l'année 2013 en son nom propre.

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS signalera le changement d'exploitant au plus tard le 31 décembre de l'année de la réalisation de l'opération, soit le 31 décembre 2014.

1.7. Opérations antérieures

En outre, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS reprend le bénéfice et/ou la charge de tous autres engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société DACEM LOGISTIQUE SNC à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

1.8. Subrogation générale

Enfin, et d'une façon générale, la société Etablissements DARTY ET FILS SAS s'oblige à se subroger purement et simplement dans l'ensemble des droits et obligations de la société DACEM LOGISTIQUE SNC pour assurer le paiement de toutes cotisations ou impôts restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution, que ce soit en matière d'impôts directs, indirects ou d'enregistrement.

v
A

IX - PROPRIETE ET JOUISSANCE – DATE D'EFFET

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS sera propriétaire de l'universalité du patrimoine de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Elle en aura la jouissance à compter, rétroactivement, du 1^{er} mai 2014 à 0 heure.

Toutes les opérations actives et passives réalisée par la société DACEM LOGISTIQUE SNC, depuis cette date, seront réputées avoir été faites pour le compte de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS, qui les reprendra dans son compte de résultat.

X - CHARGES ET CONDITIONS GENERALES DE LA FUSION

- 1° La société Etablissements DARTY ET FILS SAS sera subrogée dans tous les droits et obligations de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, et notamment toutes les obligations découlant de son activité.
- 2° Elle sera débitrice de tous les créanciers de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, aux lieu et place de cette dernière, sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers.
- 3° Elle prendra les biens dans la consistance et l'état dans lesquels, ils se trouveront à la date de la réalisation définitive de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société DACEM LOGISTIQUE SNC à quelque titre que ce soit.
- 4° Elle exécutera, à compter de la même date, s'il en existe, tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers et avec le personnel, relativement à l'activité et aux biens transmis.
- 5° Elle se substituera purement et simplement aux obligations de la société DACEM LOGISTIQUE SNC, en ce qui concerne les droits à participation des salariés affectés à l'activité de la société DACEM LOGISTIQUE SNC. La fusion étant placée sous le régime fiscal de l'article 210 A du Code Général des Impôts n'entraîne pas le déblocage des droits à participation desdits salariés.
- 6° Elle supportera, à compter de la même date, tous impôts, contributions, taxes, primes, cotisations, et tous abonnements ou charges se rapportant à l'activité et aux biens transmis.
- 7° Elle accomplira, le cas échéant, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens apportés.



XI - DISSOLUTION DE LA SOCIETE DACEM LOGISTIQUE SNC

La société DACEM LOGISTIQUE SNC sera dissoute de plein droit, sans liquidation, du fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion.

XII - REALISATION DEFINITIVE DE LA FUSION - CONDITION SUSPENSIVE

Le présent projet de fusion et de dissolution de la société DACEM LOGISTIQUE SNC qui en résulte ne deviendra définitif, qu'à compter du jour de son approbation par la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

XIII - FORMALITES - PUBLICITE

La société Etablissements DARTY ET FILS SAS remplira dans les délais légaux les formalités de publicité prévues par la Loi, à raison de la présente fusion.

XIV - FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes, ainsi que ceux qui en seront la suite ou la conséquence, sont à la charge de la société Etablissements DARTY ET FILS SAS.

XV - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes les parties élisent domicile en leur siège social respectif.

Fait à Bondy, le 17 juin 2014

En sept exemplaires originaux dont cinq pour les dépôts légaux, et un pour chaque partie

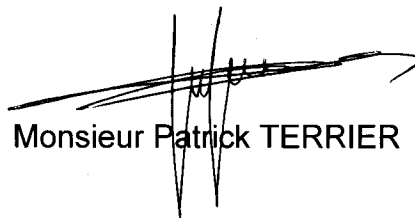
Pour la société Ets DARTY ET FILS SAS
Représentée par son Président

Monsieur Régis SCHULTZ



La société DACEM LOGISTIQUE SNC
Représentée par son gérant

Monsieur Patrick TERRIER



Désignation de l'entreprise : DACEM LOGISTIQUE SNC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 3 rue de la fontaine aux bries ZAE La Barogne, 77230 Moussy le neuf Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 9 8 4 7 4 2 0 4 0 0 3 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30/04/2014		N-1 30/04/2013	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	841 682	AG	777 350	64 332	109 116
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	1 465 968	AQ	1 329 343	136 624	161 190
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 343 955	AS	6 113 568	230 386	497 950
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 805 935	AU	1 448 975	356 959	467 308
	Immobilisations en cours	AV	107 892	AW		107 892	107 892
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	561 057	BI		561 057	551 288
TOTAL (II)		BJ	11 126 491	BK	9 669 238	1 457 253	1 894 747
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 644	BY	7 644	8 383
		Autres créances (3)	BZ	2 857 229	CA	2 857 229	2 559 160
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	27	CG		27	1 006
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	477 497	CI	477 497	445 071	
	TOTAL (III)	CJ	3 342 399	CK	3 342 399	3 013 623	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	14 468 890	IA	9 669 238	4 799 652	4 908 370
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :		

A

2

BILAN-PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		DACEMENT LOGISTIQUE SNC		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 381 047	1 308 312	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	309 292	72 735	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	156 933	303 338	
	TOTAL (I)		DL	2 847 274	2 684 386
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	34 509	18 258	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	34 509	18 258	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	183 307	79 692	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	373 923	471 496	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 345 037	1 632 936	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 600	11 601	
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		10 000	
TOTAL (IV)		EC	1 917 868	2 205 726	
Écarts de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 799 652	4 908 370	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 917 868	2 205 726	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	183 261	79 611		

Désignation de l'entreprise : DACEM LOGISTIQUE SNC

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	10 385 823	FH	3 649	FI	10 389 472	11 171 267	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	10 385 823	FK	3 649	FL	10 389 472	11 171 267	
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	142 877	58 594	
	Autres produits (1) (11)						FQ	274 204	337 082	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 806 554	11 566 944	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	4 990 367	5 186 269	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	553 588	599 780	
	Salaires et traitements *						FY	3 056 786	3 528 760	
	Charges sociales (10)						FZ	1 433 077	1 690 330	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	475 808	587 297
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 251	2 170	
	Autres charges (12)						GE	3 895	3 857	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 514 775	11 598 465	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	291 778	(31 520)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 958	24 680		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	25 958	24 680		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	180	286		
	Différences négatives de change					GS	19			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	199	286		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	25 758	24 394		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	317 537	(7 126)		

K 8 +

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise DACEM LOGISTIQUE SNC		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	442	8 611
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	155 846	123 648
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	156 288	132 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	435	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	24 442	51 398
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24 877	52 398
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	131 410	79 862
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	26 827	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	112 829	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 988 800	11 723 885
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 679 508	11 651 149
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	309 292	72 735
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY	60 000	60 000
		IG		
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	25 958	24 680
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	142 877	58 594
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 852	3 852
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements dérogatoires		24 442		
Reprise des amortissements dérogatoires			155 846	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		435		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Reprises provisions fournisseurs FNP			442	

Copie certifiée
conforme à l'original

DACEM by DARTY

DACEM LOGISTIQUE SNC

Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DACEM LOGISTIQUE SNC Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014 Devise : Euros

	Page	na	ns		Page	na
Règles et méthodes comptables	4			Comptes de régularisation Actif	17	
Faits caractéristiques		x		Comptes de régularisation Passif	17	
Changements de méthodes		x		Prime de remboursement des obligations		x
Informations complémentaires pour image fidèle		x		Écarts de conversion Actif		x
				Écarts de conversion Passif		x
				Charges à payer	18	
État de l'actif immobilisé	8 & 9			Produits à recevoir	18	
Frais d'établissement		x				
Frais de recherche et développement		x		Dettes garanties par des sûretés réelles		x
Fonds commercial		x		Engagements financiers	16	
Immobilisations incorporelles	8 & 9			Pensions, retraites, et indemnités ...	16	
Immobilisations corporelles	8 & 9			Crédit-bail		x
Titres immobilisés		x				
				Chiffre d'affaires		
Stocks et en cours		x		Effectif	23	
				Impôt sur les sociétés	21	
Échéances des créances	12			Impôts latents	24	
Créances par devise		x		Impôts différés		
Titres de placement		x		Charges et produits exceptionnels	20	
				Transferts de charge	19	
Composition du capital social	14			Rémunération des dirigeants		x
Variation des capitaux propres	15					
Dépréciations	10			Filiales et participations		x
État des provisions	11			Entreprises liées et participations	22	
				Ventilation des effectifs	23	
Échéances des dettes	13					
Dettes par devise		x		Tableau des résultats des cinq derniers exercices		x

na : non applicable / ns : non significatif

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- PRÉSENTATION GÉNÉRALE -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC

Devise : Euro

CHIFFRES CLÉS

✓	Durée de l'exercice :	12 mois
✓	Total du bilan :	4 799 652,28
✓	Résultat avant répartition :	309 292,47

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société DACEM LOGISTIQUE SNC.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC

Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014

Devise : Euro

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Absence d'événements significatifs sur l'exercice et d'événements post clôture.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation envers les tiers.

Les provisions réglementées correspondent aux provisions pour amortissements dérogatoires.

BILAN ACTIF

Libellés		Brut	Amort,déprec	2014	2013
Capital souscrit non appelé		AA1			
Immo	Frais établissement	AB1	AC2		
	Frais de recherche & dév.	AD1	AE2		
	Conc. Brev, droit, similaires	AF1	AG2	777 351	64 333
	Fond commercial	AH1	AI2		
	Autres immo. incorporelles	AJ1	AK2		
	Av. & Ac. immo. incorporelles	AL1	AM2		
Immo. corporelles	Terrains	AN1	AO2		
	Constructions	AP1	AQ2	1 329 344	136 624
	Instal.tech.mat.outil.ind	AR1	AS2	6 113 569	230 387
	Autres immo. corporelles	AT1	AU2	1 448 975	356 960
	Immobilisations en cours	AV1	AW2		107 893
	Avances et acomptes	AX1	AY2		
Immo. Financières	Participations évaluées	CS1	CT2		
	Autres participations	CU1	CV2		
	Créances rattachées	BB1	BC2		
	Autres titres immobilisés	BD1	BE2		
	Prêts	BF1	BG2		
	Autres immo financières	BH1	BI2	561 057	551 288
Total		BJ1	BK2	9 669 238	1 457 253
stocks	Matières premières approvision.	BL1	BM2		
	Encours production de biens	BN1	BO2		
	Encours production de services	BP1	BQ2		
	Produits intermédiaires et finis	BR1	BS2		
	Marchandises	BT1	BU2		
	Avances et acomptes sur cmd.	BV1	BW2		
créances	Clients et comptes rattachés	BX1	BY2	7 645	8 383
	Autres créances	BZ1	CA2	2 857 230	2 559 160
	Capital souscrit appelé non versé	CB1	CC2		
divers	Valeurs mobilières de placement	CD1	CE2		
	Disponibilités	CF1	CG2	27	1 006
Charges constatées d'avance		CH1	CI2	477 497	445 077
Comptes de régul	Total	CJ1	CK2	3 342 399	3 013 626
	Charges à répartir	CL1			
	Prime rembours. des oblig.	CM1			
	Ecart conversion actif	CN1			
	Total général	CO1	1A2	9 669 238	4 799 652
				4 908 370	

BILAN PASSIF

Libellés		2014	2013
Capital social ou individuel	DA1	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB1		
Ecart de réévaluation	DC1		
Réserve légale	DD1		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE1		
Réserves réglementées	DF1		
Autres réserves	DG1		
Report à nouveau	DH1	1 381 048	1 308 312
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	DI1	309 292	72 735
Subventions d'investissement	DJ1		
Provisions réglementées	DK1	156 934	303 338
CAPITAUX PROPRES	DL1	2 847 274	2 684 386
Produits des émissions de titres participatifs	DM1		
Avances conditionnées	DN1		
AUTRES FONDS PROPRES	DO1		
Provisions pour risques	DP1	34 509	18 258
Provisions pour charges	DQ1		
PROVISIONS	DR1	34 509	18 258
Emprunts obligataires convertibles	DS1		
Autres emprunts obligataires	DT1		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU1	183 308	79 692
Emprunts et dettes financières divers	DV1		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW1		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX1	373 924	471 496
Dettes fiscales et sociales	DY1	1 345 037	1 632 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ1	15 600	11 601
Autres dettes	EA1		
Produits constatés d'avance	EB1		10 000
DETTES	EC1	1 917 869	2 205 726
Ecart de conversion passif	(V) ED1		
TOTAL GENERAL	EE1	4 799 652	4 908 370

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Libellés		2014				2013		
		France		Export				Total
Vente de marchandises		FA1		FB2		FC3		
Production vendue : - biens		FD1		FE2		FF3		
- services		FG1	10 386 009	FH2	3 463	FI3	10 389 472	11 171 268
Chiffre d'affaire net		FJ1	10 386 009	FK2	3 463	FL3	10 389 472	11 171 268
Production stockée						FM3		
Production immobilisée						FN3		
Subventions d'exploitation						FO3		
Reprises sur amortissements et provisions						FP3	142 878	58 595
Autres produits						FQ3	274 204	337 082
Total des produits d'exploitation						FR3	10 806 554	11 566 945
Achat de marchandises						FS3		
Variation de stocks (marchandises)						FT3		
Achat de matières premières et autres approvisionnements						FU3		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)						FV3		
Autres achats et charges externes						FW3	4 990 367	5 186 269
Impôts, taxes et assimilés						FX3	553 589	599 781
Salaires et traitements						FY3	3 056 787	3 528 761
Charges sociales						FZ3	1 433 077	1 690 330
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- amortissements - provisions				GA3	475 809	587 297
	sur actif circulant :	provisions				GB3		
	pour risques et charges :	provisions				GC3		
Autres charges						GD3	1 251	2 170
Total des charges d'exploitation						GE3	3 895	3 857
RESULTAT D'EXPLOITATION						GF3	10 514 775	11 598 466
Bénéfice attribué ou perte transférée						GG3	291 779	(31 521)
Perte supportée ou bénéfice transféré						GH3		
Produits financiers de participations						GI3		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GJ3		
Autres intérêts et produits assimilés						GK3		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GL3	25 958	24 680
Différences positives de change						GM3		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN3		
Total des produits financiers						GO3		
Dotations financières aux amortissements et provisions						GP3	25 958	24 680
Intérêts et charges assimilées						GQ3		
Différences négatives de change						GR3	180	286
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS3	20	
Total des charges financières						GT3		
RESULTAT FINANCIER						GU3	200	286
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GV3	25 759	24 394
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						GW3	317 538	(7 127)
Produits exceptionnels sur opérations en capital						HA1	442	8 612
Reprises sur provisions et transferts de charges						HB1		
Total des produits exceptionnels						HC1	155 847	123 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						HD1	156 289	132 260
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						HE1		1 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HF1	436	
Total des charges exceptionnelles						HG1	24 442	51 398
RESULTAT EXCEPTIONNEL						HH1	24 878	52 398
Participation des salariés aux résultats						HI1	131 411	79 862
Impôts sur les bénéfices						HJ1	26 827	
Total des produits						HK1	112 829	
Total des charges						HL1	10 988 801	11 723 885
BENEFICE ou PERTE						HM1	10 679 508	11 651 150
						HN1	309 292	72 735

Handwritten signature/initials

IMMOBILISATIONS

Libellé	Valeur brute début 2014	Réévaluations courant 2014	Acquisitions courant 2014
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	841 683		
Total des immobilisations incorporelles	841 683		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions	1 460 727		8 482
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 413 483		1 500
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 537 080		19 000
Matériel de transports			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	268 229		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	107 893		
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	9 787 412		28 982
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	551 289		9 768
Total des immobilisations financières	551 289		9 768
TOTAL GENERAL	11 180 384		38 750

	Virement 2014	Cession courant 2014	Valeur brute fin 2014	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			841 683	
Total des immobilisations incorporelles			841 683	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.		3 241	1 465 968	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		71 028	6 343 956	
Installations générales, agencmts, aménagemts			1 556 080	
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		18 374	249 855	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			107 893	
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		92 643	9 723 751	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			561 057	
Total des immobilisations financières			561 057	
TOTAL GENERAL		92 643	11 126 492	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC
Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014
Devise : Euro

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur nette	Taux d'amortissement	Mode amortissement
♦ Concessions, brevets et droits similaires:	64 332	25,00%	L
TOTAL	64 332		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à leur prix d'achat majoré des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les durées et les méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

	Durée		Méthode	
	de ... (ans)	à ... (ans)	linéaire	dégressif
♦ Construction				
♦ Agencement et aménagement (p)				
♦ Agencement et aménagement (np)	10	15	L	
♦ Matériel et outillage industriel	3	8	L	D
♦ Matériel de transport				
♦ Matériel de bureau	3	5	L	D
♦ Mobilier	5	10	L	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice	Amort ¹ début 2014	Augmenta-tions	Diminutions	Amort ¹ fin 2014
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	732 567	44 784		777 351
Total des immobilisations incorporelles	732 567	44 784		777 351
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.	1 299 537	33 048	3 241	1 329 344
Installations techniques, matériel et outillages ind.	5 915 533	268 628	70 592	6 113 569
Installations générales, agencements, aménagements	1 095 447	118 375		1 213 822
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	242 554	10 974	18 374	235 154
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	8 553 070	431 025	92 207	8 891 888
TOTAL GENERAL	9 285 637	475 809	92 207	9 669 238

	Ventilation des dotations			Mouvements pour amort. Dérogatoires	
	Amortiss ^{ts} linéaires	Amortiss ^{ts} dégressifs	Amortiss ^{ts} except.	Dotations dérogatoires	Reprises dérogatoires
Frais d'établissement, de recherche et de dév.					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 784				34 083
Total des immobilisations incorporelles	44 784				34 083
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constr.	27 157	5 891		661	1 287
Installations techniques, matériel et outillages ind.	16 234	252 394		8 637	101 907
Installations générales, agencements, aménag.	95 221	23 154			16 935
Matériel de transports					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	532	10 441		144	1 633
Emballages récupérables et divers					
Total des immobilisations corporelles	139 143	291 881		9 442	121 762
TOTAL GENERAL	183 927	291 881		9 442	155 845

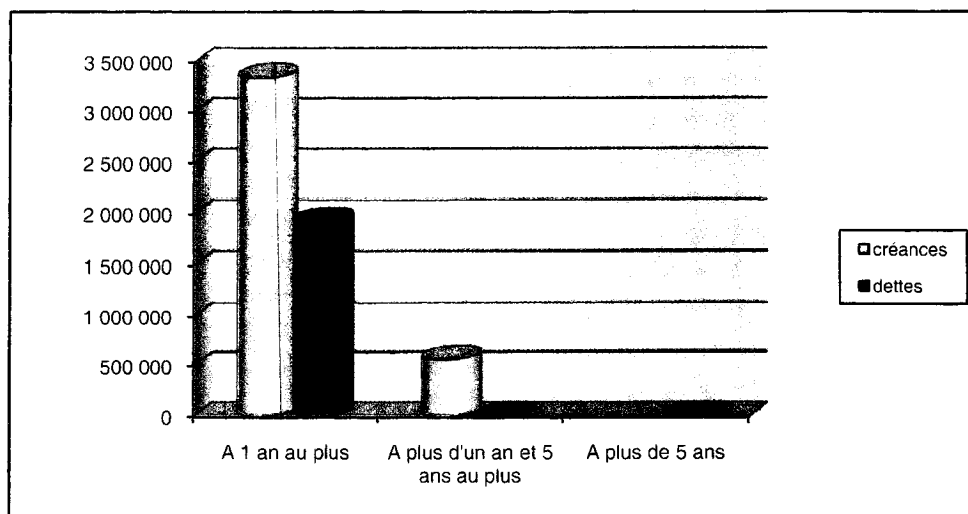
Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2014	Augmenta-tions	Dotations aux amortiss ^{ts}	Montant fin 2014
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début 2014	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2014
Provisions pour reconstitution des gisements (mines,				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	303 338	9 442	155 847	156 934
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (av				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger (ap				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL DES PROVISIONS REGLEMENTEES	303 338	9 442	155 847	156 934
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur conge				
Autres provisions pour risques et charges	18 258	16 251		34 509
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	18 258	16 251		34 509
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incor				
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corp				
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équival				
Provisions pour dépréciation sur titres de participation				
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisati				
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours				
Provisions pour dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIA				
TOTAL GENERAL	321 596	25 693	155 847	191 443
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 251		
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		24 442	155 847	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	561 057		561 057
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 645	7 645	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 821	6 821	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	983	983	
Impôts sur les bénéfices	91 541	91 541	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 820	31 820	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	42 361	42 361	
Groupe et associés (2)	2 678 800	2 678 800	
Débiteurs divers	4 904	4 904	
Charges constatées d'avance	477 497	477 497	
TOTAUX	3 903 429	3 342 372	561 057
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



ÉCHÉANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plu	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	183 307	183 307		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	373 924	373 924		
Personnel et comptes rattachés	639 548	639 548		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	455 031	455 031		
Impôts sur les bénéfices	112 829	112 829		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 655	3 655		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	133 974	133 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 600	15 600		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 917 868	1 917 868		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL -

	Nombre d'actions ou de parts				Valeur nominale
	Nombre au 01/05/2013	créés au cours de l'exercice	remboursées au cours de l'exercice	Nombre au 30/04/2014	
♦ Actions ordinaires ♦ Actions amorties ♦ Actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) ♦ Actions préférentielles ♦ Parts sociales ♦ Certificats d'investissement	100 000			100 000	10
TOTAL	100 000			100 000	10

Le capital social est composé de 100 000 parts sociales d'une valeur nominale de 10 Euros

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC
Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014
Devise en milliers : Euro

♦ Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent au 30/04/2013, avant affectation	2 612
♦ Affectation du résultat à la situation nette par A.G.O.	73
♦ Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice au 01/05/2013	2 684
♦ Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
<i>Variation du capital</i>	
<i>Variation des autres postes</i>	
CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE APRÈS APPORTS RÉTROACTIFS	2 684
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE :	(146)
♦ Capital	
♦ Primes, réserves et report à nouveau	
♦ Écarts de réévaluations	
♦ Subventions d'investissement	
♦ Provisions réglementées	(146)
♦ Autres provisions réglementées	
<i>DONT variations en cours d'exercice dues à des modifications de structure</i>	
<i>DONT variations en cours d'exercice hors opérations de structure</i>	
CAPITAUX PROPRES DU BILAN DE CLÔTURE AU 30/04/2014, AVANT A.G.O.	2 538

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ENGAGEMENTS FINANCIERS -

ENGAGEMENTS DONNÉS PAR L'ENTREPRISE	
♦ Loyers à échoir immobiliers ♦ Locations mobilières à échoir ♦ Retraites * ♦ Autres engagements donnés	Total euros
	140 739
	579 189
TOTAL	719 928

* Montant déterminé selon la méthode actuarielle des "unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière"

L'engagement relatif aux médailles du travail a été comptabilisé en provision pour risques et charges (19,5 K€)

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	
♦ Nombre total des heures de formation correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2013**	Total heures
	11 360
TOTAL	11 360

ENGAGEMENTS RECUS PAR L'ENTREPRISE
♦ Engagement des Etablissements Darty & Fils SAS relatifs aux loyers : Bailleur LPFE Moussy le Neuf

** Par mesure de simplification nous vous présentons un état des heures DIF au 31 décembre 2013 à savoir que la variations des heures du 01 janvier au 30 avril ne sont pas d'un nombre significatif.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF
- COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC
Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014
Devise : Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Au 30/04/2014	Au 30/04/2013
♦ Charges d'exploitation	477 497	445 072
♦ Charges financières		
♦ Charges exceptionnelles		
TOTAL	477 497	445 072

Elles concernent essentiellement :

Charges sur les locations immobilières

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Au 30/04/2014	Au 30/04/2013
♦ Produits d'exploitation		10 000
♦ Produits financiers		
♦ Produits exceptionnels		
TOTAL		10 000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES À PAYER
- PRODUITS À RECEVOIR

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC
Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014
Devise : Euro

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

	Montant au 30/04/2014	Montant au 30/04/2013
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	47	81
• Emprunts obligataires convertibles		
• Autres emprunts obligataires		
• Emprunts auprès des établissements de crédit	47	81
• Emprunts et dettes financières divers		
• Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
• Groupe et associés		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	123 708	116 565
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 073 279	1 352 941
• Personnel et comptes rattachés	639 548	830 451
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	299 757	367 765
• État et autres collectivités publiques	133 974	154 725
DETTES SUR IMMOB. & COMPTES RATT.		11 601
AUTRES DETTES		
TOTAL	1 197 033	1 481 188

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

	Montant au 30/04/2014	Montant au 30/04/2013
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
• Créances rattachées à des participations		
• Autres immobilisations financières		
CRÉANCES	44 985	32 666
• Clients et comptes rattachés		
• Personnel et comptes rattachés	2 388	1 066
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	236	
• État et autres collectivités publiques	42 361	30 800
• Autres créances		800
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITÉS		
TOTAL	44 985	32 666

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TRANSFERTS DE CHARGES -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC

Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014

Devise : Euro

Le tableau suivant reprend le détail par nature des transferts de charges :

	Montant au 30/04/2014
♦ Formation	35 291
♦ Indemnité Prévoyance	105 668
♦ Indemnité Assurance	1 190
♦ Prime Eco - énergie	729
TOTAL	142 878

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC

Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014

Devise : Euro

les tableaux suivants reprennent le détail par nature des charges et produits exceptionnels:

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant au 30/04/2014
♦ Provision amortissements dérogatoires	24 442
♦ Charges exceptionnelles sur opérations en capital	436
TOTAL	24 878

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant au 30/04/2014
♦ Provision amortissements dérogatoires	155 846
♦ Reprises provisions FNP taxes	442
TOTAL	156 288

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES -

Taux d'imposition sur les bénéfices 2014: 33,33 %				
	Montant au 30/04/2014 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 30/04/2014 après impôt	Montant au 30/04/2013 après impôt
• Résultat courant	317 537	105 846	211 691	(4 751)
• Résultat exceptionnel à court terme	131 410	43 803	87 607	53 241
• Réintégrations et déductions fiscales	(11 830)	(3 943)	(7 887)	(53 261)
• Participation des salariés	26 827	8 942	17 885	
• Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	463 944	154 648	309 296	(4 770)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS -

Il est à noter qu'il n'existe pas de transactions significatives avec les parties liées qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

Part des entreprises liées et des participations à fin avril 2014 dans les :

<i>Montants en milliers</i>		
POSTES DU BILAN	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ♦ Avances et acomptes sur immobilisations ♦ Participations ♦ Créances rattachées à des participations ♦ Prêts ♦ Autres immobilisations financières		
CRÉANCES ♦ Avances et acomptes versés sur commandes ♦ Clients et comptes rattachés ♦ Autres créances ♦ Capital souscrit appelé non versé	2 679	
	2 679	
DETTES ♦ Emprunts obligataires et convertibles ♦ Autres emprunts obligataires ♦ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ♦ Emprunts et dettes financières divers ♦ Avances et acomptes reçus sur commandes ♦ Fournisseurs et comptes rattachés ♦ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ♦ Produits constatés d'avance		
<i>Montants en milliers</i>		
POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Entreprises liées	Lien de participation
ÉLÉMENTS FINANCIERS ♦ Produits de participation ♦ Autres produits financiers ♦ Charges financières	26	
	26	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DES EFFECTIFS -

Société : DACEM LOGISTIQUE SNC

Exercice du 1 mai 2013 au 30 avril 2014

Devise : Euro

	Effectif salarié à fin :		Effectif mis à la disposition de l'entreprise à fin :		Effectif global à fin :	
	avr-14	avr-13	avr-14	avr-13	avr-14	avr-13
Ingénieurs et Cadres	9	9			9	9
Agents de maîtrise	16	15			16	15
Employés et techniciens	79	87	11	15	90	102
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	104	111	11	15	115	126

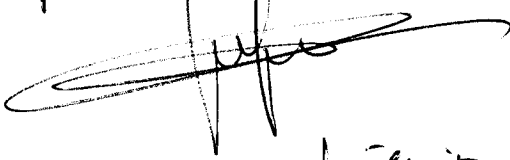


ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- SITUATION FISCALE LATENTE-

Variation des impôts latents

NATURE	Début exercice	Variation	Fin exercice
Charges non déductibles temporairement			
"- Participation des salariés	0	26 827	26 827
"- Provision RSI	5 474	(204)	5 270
Total	5 474	26 623	32 097
Impôt latent	1 824	8 873	10 698

certifié
conforme à l'original

titulaire

ANNEXE 2
COMPTES AU 30 AVRIL 2014
SOCIETE ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS SAS

A handwritten signature, possibly reading 'M' or 'A', is located in the bottom right corner of the page.

1

BILAN - ACTIF

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

Designation de l'entreprise		Durée de l'exercice*		Durée de l'exercice précédent*			
Adresse de l'entreprise		Exercice N clos le		N-1			
Numéro SIRET*		30/04/2014		30/04/2013			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions brevets et droits similaires	AP	AG	28 198 234	6 558 413	11 292 063	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		16 674 916	16 403 590	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		151 668	151 668	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO		10 440 701	11 100 204	
	Constructions	AP	AQ	62 036 713	20 624 879	21 795 027	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 865 949	640 324	915 544	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	114 212 903	38 937 617	35 575 708	
	Immobilisations en cours	AV	AW		4 932 668	3 359 350	
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		16 832 176	16 212 258	
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		32 752	32 752	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		1 524 490	1 524 490	
	Prêts	BP	BG		11 994	6 102 094	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			6 101 364	
	TOTAL (II)	BJ	BK	207 655 790	123 492 683	124 464 094	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	4 636 050	121 556 454	115 424 184
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	1 674 774	136 710 234	92 566 434	
Autres créances (3)		BZ	CA	1 463 311	442 792 934	531 182 584	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
COMPTES DE REGULARISATION		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	8 222 044	8 222 050	8 614 064	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 536 392	16 536 392	17 805 938	
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 724 136	725 818 071	865 599 254	
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 064 690 683	215 379 929	849 310 759	990 063 344
	Renvois (1) Dont droit au bail		CP				
	Charges de réserve sur propriété *						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartitionSi déposé NEANT, cochez la case : ☐

EXEMPLAIRE PREPARATOIRE

Désignation de l'entreprise		Ets DARTY et FILS		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	23470382		DA	23 470 382	23 470 382		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	8 548 916	8 548 916		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	2 619 134	2 619 134		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3) *	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	138 842 932	138 842 932	
	Report à nouveau			DH	29 100 528	(9 922 440)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	75 260 258	285 351 943		
	Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées *			DK	16 584 319	17 253 117			
TOTAL (II)				DL	294 426 468	466 163 985		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	31 537 225	27 991 447		
	Provisions pour charges			DQ	809 950	776 352		
	TOTAL (III)		DR	32 347 175	28 767 799			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 063 365	812 156		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	2 122 027	2 302 637		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	19 030 515	18 416 142		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	256 547 699	245 541 343		
	Dettes fiscales et sociales			DY	82 475 923	72 503 660		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	9 506 576	2 050 364		
	Autres dettes			EA	30 512 616	29 465 409		
compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB	121 278 395	124 039 854		
TOTAL (IV)				EC	522 537 116	495 131 565		
(V)				ED				
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	849 310 759	990 063 349		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			EB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC				
		Ecart de réévaluation libre		ID				
		Réserve de réévaluation (1976)		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	446 181 401	415 543 319		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EJ	861 065	611 856			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

h

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

EXEMPLAIRE PREPARATOIRE

Désignation de l'entreprise		Ets DARTY et FILS				Exercice N		Exercice (N-1)		
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 994 772 863	FB	3 173 627	FC	1 997 946 489		1 895 335 212	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	101 080 738	FI		FI	101 080 738		94 922 611	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 095 853 600	FK	3 173 627	FL	2 099 027 227		1 989 857 823	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25 500 322		19 987 406	
	Autres produits (1) (11)					FQ	185 784 849		178 016 518	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)						FR	2 310 312 398		2 187 862 147
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 767 977 470		1 677 953 868	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(5 988 973)		(15 748 983)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	252 925 472		241 930 973	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	18 914 670		17 770 742	
	Salaires et traitements*					FY	161 113 305		148 288 356	
	Charges sociales (10)					FZ	68 371 473		64 075 470	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	19 414 664		21 190 445
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	2 608 020		922 499
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	7 341 737		8 076 522
	Autres charges (12)					GD	14 300 668		15 257 196	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	9 562 158		10 184 335	
						GF	2 306 540 567		2 188 899 419	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - II)					GG	3 771 731		(2 037 271)		
opérations en courants	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	529		521	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	65 393 731		104 196 264	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 770		2 229	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 781 004		5 906 249	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	144 145		1 456 037	
	Différences positives de change					GN	67			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)					GP	70 320 718		111 560 778		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	11 994		538 765	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	671 998		274 586	
	Différences négatives de change					GS	90		1 814	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	624 081		815 165	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	69 696 637		110 745 613		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)					GW	73 467 839		109 707 821		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

h

Si déposé NEANT, cochez la case : ☐

EXEMPLAIRE PREPARATOIRE

Designation de l'entreprise		Ets DARTY et FILS		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 657 276	3 562 418
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 755 507	253 324 271
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 132 827	44 082 024
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 615 609	300 968 713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	260 038	2 135 988
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 229 617	112 057 784
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 462 607	6 452 238
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	22 952 262	122 646 061
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	6 663 347	178 322 651
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 320 202	1 401 831
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	3 550 726	276 698
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 416 248 725	2 600 391 638
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 334 988 468	2 315 039 694
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	75 260 258	285 351 944
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	7 246 812	7 347 375
		IG	913 974	775 241
	(3) Dont { - crédit-bail mobilier * - crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	1 279 199	417 308
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	69 318 934	109 169 264
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes sociaux d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	AI	3 431 174	1 060 774
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	230 201	829 265
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VOIR FEUILLES ANNEXES		22 952 262	29 615 609	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
REGULARISATIONS CLIENTS		1 279 199	913 974	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

copie certifiée conforme à
l'original

ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 AVRIL 2014

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2014 dont le total bilan est de 849 310 759 euros et le résultat net est un bénéfice de 75 260 258 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

La société Etablissements Darty & Fils, société de droit français, est une filiale de la société KESA France SA, elle-même sous-filiale de KESA International Limited qui est une société de droit anglais.

Les comptes de la société Etablissements Darty & Fils sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés établis par la société britannique Darty Plc.

En application des articles L 233-17 et R233-15 du code de commerce, la société Etablissements Darty & Fils est exemptée, en tant que société mère de sous-groupe, de l'obligation d'établir les comptes consolidés et le rapport de gestion de son sous-groupe, les conditions énoncées aux articles précités étant réunies.

Les notes D-1 à F-6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Dans les notes suivantes, sauf précisions contraires, les montants indiqués sont en milliers d'euros (K€).

A/ PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du PCG et aux principes généralement admis. Les conventions suivantes ont été appliquées :

- . Principe de prudence,
- . Continuité d'exploitation
- . Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- . Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique sauf pour les immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

B/ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

Evénements de l'exercice

Transfert de contrats de travail

Dans le cadre de la réorganisation du GIE initiée en début d'exercice, les contrats de travail des salariés du GIE KESA ELECTRICALS (110) et de DARTY HOLDING SNC (10) ont été transférés au 1^{er} juillet 2013 sur la société Darty et Fils SAS.

Cessions des titres GO SPORT

La société Etablissements Darty et Fils SAS a cédé en septembre 2013 les titres qu'elle détenait dans la société GO SPORT pour 2 745 K€. Compte tenu de la valeur nette comptable de 1 441 K€, la société Etablissements Darty et Fils SAS a réalisé une plus-value de cession de 1 304 K€ enregistrée en résultat exceptionnel.

Acquisition de l'intégralité des parts du GIE KESA ELECTRICALS

Le 30 avril 2014, la société Etablissements Darty et Fils SAS a acquis l'ensemble des parts composant le capital du GIE KESA ELECTRICALS auprès des autres membres.

Ouverture de magasins franchisés

Sur l'exercice 2013-2014, l'enseigne DARTY a initié une stratégie d'ouverture de magasins en franchise. Ainsi, 4 magasins franchisés ont été inaugurés en mars 2014 (Challans et Lannion) et avril 2014 (Bergerac et Montceau les Mines).

La coordination du plan de déploiement de la franchise est assurée par la société Darty Développement (anciennement A2I Darty Ile de France) dont la société Etablissements Darty et Fils SAS a souscrit à l'augmentation de capital en mars 2014 à hauteur de 48K€.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Fin mai 2013, le Groupe DARTY a initié un projet consistant, dans un premier temps, à réorganiser le Groupe puis, dans un second temps, à diminuer les effectifs, et ce, afin de participer à la défense et au redéveloppement de la compétitivité du Groupe.

La réorganisation mise en œuvre au sein du Groupe s'est opérée par la réalisation combinée de différentes opérations et notamment :

- Création de la SNC Darty Grand Ouest, constituée de la SNC Darty Ouest et d'une partie de la SNC Darty Nord (Ex Darty Nord Normandie)
- Création de la SNC Darty Grand Est, constituée de la SNC Darty Rhône Alpes, de la SNC Darty Provence Méditerranée et d'une partie de la SNC Darty Nord (ex Darty Alsace Lorraine)
- Rapprochement des sièges du GIE KESA et de DARTY FRANCE
- Intégration des Business Units au sein des Directions du Groupe DARTY
- Mutualisation des centres d'appel

La mise en œuvre de cette organisation a donné lieu à la réalisation d'un PSE dans la société Etablissements Darty et Fils impliquant la suppression de 372 postes.

Le PSE incluait des mesures de départs volontaires, des reclassements en interne ainsi que des licenciements pour motif économique et des ruptures conventionnelles.

Au 30 avril 2014, les dettes liées au PSE s'élèvent à 7 004K€ qui se décomposent en dettes sociales (5 004 K€) et provision pour risques et charges (2 000K€).

L'intégralité des charges liées au PSE a été enregistrée en résultat d'exploitation, en charges de personnel ou en dotations aux provisions selon leur nature.

Acquisition de MISTERGOODDEAL

Le 31 mars 2014, la société Etablissements Darty & Fils a acquis auprès du Groupe M6 l'intégralité des titres de la société MISTERGOODDEAL pour un montant de 2 000 K€. Compte tenu des clauses contractuelles d'ajustement de prix, la valeur définitive de ces titres ne sera connue qu'au cours de l'exercice 2014-2015.

CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi)

La 3ème loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE) à compter du 1^{er} janvier 2013.

Au 30 avril 2014, un produit à recevoir de 2 429 K€ a été comptabilisé en charges de personnel, au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

Evénements postérieurs à la clôture

Au 30 avril 2014, la société Etablissements Darty et Fils SAS devenue l'unique membre du GIE KESA ELECTRICALS détient de facto 99,99% des parts sociales de la société Dacem Logistique, précédemment détenue par le GIE KESA ELECTRICALS. Dans le cadre de la simplification de la structure du groupe, le transfert de l'activité de Dacem Logistique vers la société Etablissements Darty et Fils SAS par fusion absorption est envisagé pour le 31 juillet 2014 avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2014.

C/ PRINCIPES COMPTABLES

1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique. Elles sont constituées principalement de droits au bail, de fonds de commerce et du coût des développements informatiques ou des logiciels acquis.

Les logiciels acquis sont amortis linéairement sur une durée de 4 ans.

L'écart entre l'amortissement linéaire, considéré comme économique, et l'amortissement dégressif, considéré comme dérogatoire, fait l'objet d'une provision réglementée.

2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation et qui incluent les écarts de réévaluation dégagés conformément aux prescriptions légales.

Les immobilisations, en application du règlement 2004-06 du CNC, sont comptabilisées par composants, amortis sur des durées de vie qui leur sont propres.

Les amortissements comptables sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens et avec une valeur résiduelle nulle. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- ➔ Constructions : 20 ans
- ➔ Agencements & installations : 6 à 10 ans
- ➔ Matériel de transport : 3 à 4 ans
- ➔ Matériel et outillage : 5 ans
- ➔ Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans

L'écart entre l'amortissement linéaire, considéré comme économique et l'amortissement dégressif, considéré comme dérogatoire, fait l'objet d'une provision réglementée.

3 - Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, sauf pour les titres de participation qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1976.

Une provision pour dépréciation des titres est pratiquée lorsque la valeur comptable des titres de participation est supérieure à leur valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir, le cours de bourse pour les sociétés cotées.

Le poste créances rattachées à des participations enregistre les quotes-parts de résultats bénéficiaires des sociétés de personnes. Les résultats déficitaires de ces sociétés sont comptabilisés au poste « compte courant sociétés apparentées ». Les quotes-parts de résultats bénéficiaires ou déficitaires sont comptabilisées dans le compte de résultat, au poste « quote-part des résultats des sociétés de personnes ».

4 – Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat moyen pondéré augmenté des frais accessoires (transport, manutention...) et diminué des escomptes et ristournes sur achats. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

La société Etablissements Darty & Fils agit dans le cadre d'une convention de mandat d'achat de produits d'électroménager pour le compte de certaines filiales opérationnelles du Groupe en France. Compte tenu de sa qualité de mandataire, la société Etablissements Darty & Fils ne devient jamais propriétaire des produits qu'elle est chargée d'acquérir pour le compte de ses mandants et ne comptabilise donc pas ces stocks à l'actif du bilan.

Les éléments en mauvais état ou à faible rotation sont dépréciés lorsque leur valeur de réalisation est inférieure au prix de revient moyen pondéré.

5 – Fournisseurs débiteurs

Le compte fournisseurs débiteurs, inclus dans le poste « autres créances », représente essentiellement les avoirs attendus des fournisseurs.

6 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances irrécouvrables sont comptabilisées en charges d'exploitation au poste « pertes sur créances irrécouvrables ».

7 – Créances/dettes en devises étrangères

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de clôture.
Les différences constatées entre les montants enregistrés à l'origine et les montants convertis au taux de clôture sont portées en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque.

8 – Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

9 – Provisions pour risques et charges

En application du règlement 2000-06 du CNC sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une provision.

10 – Provisions pour garantie à servir

Une provision pour garantie à servir aux clients est comptabilisée à la clôture pour couvrir les coûts de garantie pendant les 24 mois (en règle générale) suivants la vente d'un produit sous garantie. Cette provision est évaluée sur la base d'éléments statistiques et tient compte de la fréquence de passage par type de produit et du coût unitaire des interventions SAV correspondantes.

11 – Provisions pour indemnité de départ à la retraite et médaille du travail

Les droits acquis par les salariés en fin d'exercice au titre des indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un calcul actuariel, en conformité avec les principes actuariels et comptables prévus par la norme IAS 19, tenant compte de l'évolution des salaires, de taux d'actualisation, de tables de mortalité et de taux de turnover.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour le calcul :

. Taux d'actualisation : 3 %

. Taux d'inflation : 2 %

. **Taux de rendement des actifs :**

• Taux de rendement des actifs au 30 avril 2012 utilisé pour le calcul comptable 2012/2013 : 3.90 %

- Taux de rendement des actifs au 30 avril 2013 utilisé pour le calcul de la charge comptable 2013/2014 : taux d'actualisation au 30 avril 2013 comme requis par la norme IAS 19 révisée (3.00%).

Ces droits ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux et sont présentés en engagements hors bilan à la clôture.

L'engagement relatif aux médailles du travail, calculé selon les mêmes paramètres que ci-dessus, est lui comptabilisé en provisions pour risques et charges.

12 - Avances et acomptes reçus – clients créditeurs

Ce poste enregistre les acomptes versés sur commandes de marchandises et les avoirs émis non utilisés par les clients à la date du bilan.

13 – Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent principalement les contrats de Police de Services Etendus (PSE) qui correspondent à une extension de garantie des 3^{ème} à 5^{ème} années dont le produit est différé sur la période correspondant à la garantie.

14 – Chiffre d'affaires

En application de l'avis 2004-E du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC, une provision représentative de l'offre faite aux clients qui souscrivent un contrat d'extension de garantie, leur permettant de bénéficier d'une remise sur l'achat d'un produit de remplacement dans les deux ans suivant la fin de ce contrat, est constituée.

Cette provision, basée sur des éléments statistiques, est comptabilisée en moins du chiffre d'affaires.

D'autre part, compte tenu de l'engagement pris lors de la vente « reprise du matériel dans les 10 jours de l'achat et remboursement de la différence dans les 30 jours de l'achat », une provision pour avoirs et retours, basée elle aussi sur des éléments statistiques, est comptabilisée en moins du chiffre d'affaires.

Enfin, selon l'avis 2007-A du comité d'urgence du CNC, la contribution financière relative aux coûts unitaires supportés pour la collecte et l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers dans le cadre de la D3E, est considérée comme un élément constitutif du prix de vente.

15 – Autres produits

Les autres produits correspondent principalement aux refacturations de prestations engagées par la société Etablissements Darty & Fils pour ses filiales.

16 – Résultat exceptionnel

Les montants portés au compte de résultat exceptionnel concernent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et les éléments exceptionnels par leur nature ou leur montant concernant les activités habituelles.

17 – Impôts sur les sociétés

Le groupe fiscal dont Darty Holdings SNC est la tête de groupe, a été constitué le 1^{er} mai 2011 (Article 223-A du CGI). La société Etablissements Darty & Fils a donné son accord pour faire partie de ce groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale intégrée supporte une charge d'impôt identique à celle qu'elle supporterait si elle était imposée séparément diminuée d'une quote-part de « l'économie d'impôt globale du Groupe intégré » de l'exercice et augmentée le cas échéant de la reprise de tout ou partie de la quote-part des « économies d'impôt globales du Groupe » dont elle aurait bénéficié au titre des exercices antérieurs. Les filiales fiscalement bénéficiaires bénéficient ainsi de l'économie d'IS générée par les filiales fiscalement déficitaires.

En cas de sortie de la filiale du groupe d'intégration, quelle que soit la cause de cette sortie, les parties à la convention se rapprocheront pour discuter du bien-fondé et du quantum d'une indemnisation.

Les règlements de l'impôt sur les sociétés, de l'imposition forfaitaire annuelle, des contributions additionnelles sont effectués à la tête d'intégration fiscale, aux dates et suivant les modalités relatives à la liquidation des acomptes et du solde de l'impôt dû, conformément aux règles fiscales de droit commun.

D/ NOTES SUR BILAN

1. Immobilisations corporelles, incorporelles et financières

CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, Créations, apports et virements de poste à poste			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	50 283	KE		KF	4 227	
CORPORELLES	Terrains				KG	11 100	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre			KJ	51 514	KK		KL	91			
		Sur sol d'autrui			KM	10 929	KN		KO	1 680			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			KP	22 183	KQ		KR	624			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KS	3 786	KT		KU	123				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	116 855	KW		KX	12 041			
		Matériel de transport *			KY	788	KZ		LA				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB	33 060	LC		LD	2 323			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	3 359	LI		LJ	4 881			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	253 574	LO		LP	21 764			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U	28 336	8V		8W	2 063			
	Autres titres immobilisés				IP	33	IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 770	IU		IV	547			
	TOTAL IV				LQ	36 139	LR		LS	2 610			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	339 996	ØH		ØJ	28 601			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				Par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	2 927	LW	51 583	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	660	LY	10 441	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	2 876	MB	48 729	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	2	ME	12 607	MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG	1 482	MH	21 325	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	43	MK	3 866	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM	8 503	MN	120 393	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	292	MQ	496	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	3 111	MT	32 272	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	3 307	MZ		NA	4 933	NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY	3 307	NG	16 969	NH	255 062	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	13 567	ØY	16 832	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	33	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	679	2F	7 639	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	14 245	NK	24 504	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	3 307	ØK	34 141	ØL	331 148	ØM	

TABLEAU FISCAL DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	21 926	PF	6 074	PG	2 662	PH	25 338
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	38 365	PN	1 304	PO	2 475	PQ	37 194
	Sur sol d'autrui	PR	6 525	PS	602	PT	2	PU	7 124
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	17 942	PW	1 072	PX	1 296	PY	17 719
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 870	QA	354	QB	39	QC	3 186
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	85 105	QE	8 291	QF	7 372	QG	86 024
	Matériel de transport	QH	788	QI		QJ	292	QK	496
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	28 822	QM	1 717	QN	3 093	QO	27 446
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	180 416	QV	13 340	QW	14 568	QX	179 188
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	202 342	ØP	19 415	ØQ	17 231	ØR	204 526

2. Crédit bail

Information sur les immobilisations liées au crédit bail

Immobilisations louées en crédit bail (en K€)	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dont dotations de l'exercice	Valeur nette
Terrains et constructions	9 761	8 397		1 364
Matériel et outillage et autres immobilisations corporelles				
TOTAL	9 761	8 397		1 364

Engagements de crédit bail

Néant

3. Stocks

Les stocks par catégories sont les suivants :

STOCKS (en K€)	Total
Marchandises	122 298
Pièces détachées	2 428
Meubles cuisine	1 516
Provision pour dépréciation du stock	-4 686
TOTAL	121 556

4. Créances et actif circulant

POSTES DU BILAN (en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières			
Prêts aux sociétés apparentées	1 524	1 524	
Dépôts versés	6 114		6 114
Total des autres immobilisations financières	7 639	1 524	6 114
Actif circulant			
Stocks de marchandises	126 243	126 243	
Avances et acomptes			
Fournisseurs débiteurs	47 940	47 940	
Clients et comptes rattachés	138 285	138 285	
Comptes courants des sociétés apparentées	377 253	377 253	
Créances diverses	19 063	19 063	
Disponibilités	8 222	8 222	
Charges constatées d'avance	16 536	15 884	652
Total actif circulant	733 542	732 890	652
TOTAL	741 181	734 414	6 767

5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance représentent des charges d'exploitation (16 536 K€), dont 6 052 K€ de charges constatées d'avance liées aux loyers.

6. Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 30 avril 2014 s'élèvent à 162 225 K€ et se répartissent de la manière suivante :

PRODUITS A RECEVOIR (EN K€)	Total
Fournisseurs débiteurs	43 728
Créances clients et comptes rattachés	112 373
Créances diverses	3 362
CICE	2 429
Produits financiers	332
TOTAL	162 225

7. Capital

Au 30 avril 2014, le capital social de 23 470 382 euros est constitué de 15 395 561 actions.

8. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en K€)	Total
Capitaux propres à l'ouverture	466 164
- dividendes versés	-246 329
- variation des provisions règlementées	-669
- résultat net de l'exercice	75 260
Capitaux propres à la clôture	294 426

Le versement d'un dividende de 246 329 K€ a été décidé par l'associé unique le 5 juillet 2013 et mis en paiement le 22 Juillet 2013.

9. Provisions

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U 7 882	TD	TE 787	TF 7 095
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 9 371	TM 2 905	TN 2 787	TO 9 489
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 17 253	TS 2 905	TT 3 574	TU 16 584
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 1 571	4B 951	4C 722	4D 1 800
	Provisions pour garanties données aux clients	4E 15 017	4F 11 308	4G 11 910	4H 14 414
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 12 180	5W 5 599	5X 1 647	5Y 16 133
	TOTAL II	5Z 28 768	TV 17 858	TW 14 279	TX 32 347
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participations - autres immobilisations financières (1)*	6A 510	6B 2 350	6C	6D 2 860
		6E 412	6F 258	6G 412	6H 258
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U 12 124	9V	9W 12 124	9X
		Ø6 144	Ø7 12	Ø8 144	Ø9 12
	Sur stocks et en cours	6N 4 829	6P 4 586	6R 4 729	6S 4 686
	Sur comptes clients	6T 1 839	6U 1 575	6V 1 839	6W 1 575
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 1 524	6Y 1 181	6Z 1 242	7A 1 463
	TOTAL III	7B 21 383	TY 9 962	TZ 20 490	UA 10 854
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C 67 404	UB 30 725	UC 38 343	UD 59 786
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 24 250	UF 22 016	
		- financières	UG 12	UH 144	
		- exceptionnelles	UJ 6 463	UK 16 183	

Variations provisions pour risques et charges (en K€)	Provisions à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Provisions consommées	Provisions devenues sans objet	Provisions à la clôture
Provisions pour risques & Charges					
- contentieux sociaux	1 571	951	249	473	1 800
- fournisseurs	925	200	250		875
- client	236	79		51	264
- rachat PSE	2 555	945	1 051		2 449
- garantie clients	15 017	11 308	11 910		14 414
- médaille du travail	776	34			810
- bancaires	442	3		87	358
- loyers	4 160	844		140	4 865
- divers	3 085	3 494		67	6 512
TOTAL	28 768	17 858	13 461	818	32 347

10. Dettes

L'échéancier des dettes au 30 avril 2014 est le suivant :

POSTES DU BILAN (en K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
1 an au maximum à l'origine	1 063	1 063		
à plus de 1 an à l'origine				
Sociétés apparentées				
Participation des salariés	1 325	1 325		
Emprunts et dettes financières diverses	2 122	1		2 121
Avances et acomptes reçus	19 031	19 031		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 548	256 548		
Dettes fiscales et sociales	81 150	81 150		
Autres dettes d'exploitation	30 513	30 513		
Dettes sur immob et comptes rattachés	9 507	9 507		
Police de services étendus	110 123	35 889	74 234	
Autres produits constatés d'avance	11 155	11 155		
TOTAL	522 537	446 181	74 234	2 121

h

11. Dettes représentées par des effets de commerce

Néant

12. Charges à payer

Les charges à payer au 30 avril 2014 s'élèvent à 180 293 K€ et se répartissent de la manière suivante :

CHARGES A PAYER (en K€)	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	99 284
Clients avoirs à établir	30 682
Quote part de résultat de personnes	1
Dettes fiscales et sociales	48 799
Charges financières	202
Participation des salariés	1 325
TOTAL	180 293

13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se décomposent en Police de Services Etendus (PSE) pour 110 123 K€ et en autres produits d'exploitation pour 11 155 K€.

14. Postes de bilan concernant des entreprises liées

ACTIF (en K€)	Total
Titres de participation des sociétés consolidées	12 347
Autres immobilisations financières	1 524
Fournisseurs et comptes rattachés	
Clients et comptes rattachés	108 384
Compte courant (*)	374 609
Impôt sur les Sociétés	2 968
Débiteurs divers	
PASSIF (en K€)	Total
Dettes rattachées à des participations	2 000
Emprunts et dettes financières diverses	786
Avances et acomptes reçus	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 941
Clients créditeurs	29 283

(*) Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue en octobre 2009 avec la succursale française de Kesa International Limited pour une durée indéterminée, les excédents de trésorerie des Etablissements Darty & Fils sont placés auprès de cette société qui centralise l'ensemble des opérations de trésorerie et flux financiers du Groupe. Ces excédents sont rémunérés au taux EURIBOR 1 mois plus 100 points de base.

E/ NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sur l'exercice se sont élevées à 1 997 946 K€, les prestations de services sont elles de 101 081 K€.

2. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élèvent à 13 340 K€ au titre de l'exploitation, celles des immobilisations incorporelles à 6 074 K€ au titre de l'exploitation.

3. Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 29 616 K€ dont :

- 1 667 K€ de produits exceptionnels de gestion
- 11 766 K€ de produits de cession d'éléments de l'actif immobilisé, dont 2 753 K€ au titre de la cession des titres de participation GO SPORTS.
- 16 183 K€ de reprises de provisions exceptionnelles, dont 12 124 K€ au titre de la dépréciation des titres GO SPORT.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 22 952 K€ dont :

- 260 K€ de charges exceptionnelles de gestion
- 16 230 K€ de valeur comptable des immobilisations cédées, dont 13 565 K€ au titre de la cession des titres GO SPORT.
- 6 463 K€ de dotations aux provisions et amortissements exceptionnels

4. Opérations concernant les entreprises liées

Les montants inclus dans le compte de résultat concernant les entreprises liées sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT (en K€)	Total
Ventes de marchandises	1 117 696
Prestations de services	9 714
Redevances de marque	230
Produits annexes	134 426
Achats de marchandises	-130 974
Autres Achats et frais accessoires	-15 497
Mise à disposition personnel	-3 789
Autres charges	-23 359
Produits financiers de participation	65 394
Produits financiers d'autres valeurs mobilières, créances de l'actif immobilisé et autres créances	3 903
Quote parts de résultats de sociétés de personnes	-1
Charges financières	-10
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	-233

Il est précisé qu'il n'existe pas de transactions significatives avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

Par ailleurs, les transactions conclues avec les sociétés sœurs ou filiales détenues en totalité ou en quasi-totalité par le groupe Darty Plc sont exclues de la liste des transactions avec les parties liées à mentionner en annexe aux comptes conformément au PCG 531-3.

m

5. •Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Ventilation de l'impôt (en K€)	Résultat comptable avant impôt	Retraitements	Résultat fiscal	PV imposée à 19 %	Impôt 38 %
Résultat courant	73 473	-60 980	12 493		-4 747
Résultat exceptionnel	6 663	1 999	8 663		-3 292
Participation	-1 325	-21	-1 346		512
Seuil CSB					25
Crédit impôt					110
Plus value imposée à 19 %					
Produit d'intégration fiscale					3 842
TOTAL	78 811	-59 002	19 809		-3 551

En l'absence d'intégration fiscale, la société aurait constaté une charge d'impôt sur les sociétés de 7 392 K€. Compte tenu de son appartenance au périmètre d'intégration fiscale, dont Kesa Holdings SNC est la tête de groupe, la société a constaté une charge d'impôt sur les sociétés de 3 551 K€.

6. Situation fiscale latente

	Début de l'exercice		Fin de l'exercice	
	Base	Impôt (36,1 %)	Base	Impôt (38 %)
Dettes fiscales latentes				
Amortissements dérogatoires	-9 371	-3 383	-9 489	-3 606
Provision pour investissement	-7 882	-2 846	-7 095	-2 696
Plus values différées	-157	-57	-104	-40
Levées d'option de crédit bail				
Créances fiscales latentes				
Provisions pour risques et charges	236	85	4 935	1 875
Provisions pour dépréciation	878	317		
Charges à payer	1 173	424	6 114	2 323
Participation des salariés	1 346	486	1 325	504
Amortissements exceptionnels	827	299	3 023	1 149
Frais d'acquisition de Titres			456	173
Créance / dette fiscale nette	-12 949	-4 675	-836	-318

Taux d'imposition 38 % en 2014 contre 36,1% en 2013

F/ AUTRES

1. Effectif

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice est de 4 518 personnes dont 639 cadres, 480 agents de maîtrise et 3 399 employés et techniciens.

2. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Depuis le 1^{er} juin 2004, certains membres des organes d'administration et de direction sont rémunérés par la filiale Participation Distribution et Services. Cette dernière refacture à la société la sous-traitance de l'ensemble des frais de management qui la concernent.

3. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES (en K€)	Total
Cautions accordées	3 862
Engagements relatifs à des contrats de crédit bail	
Engagements fermes d'achats de marchandises dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement avec la société Kesa Electricals GIE	
Stocks de marchandises bénéficiant d'une clause de réserve de propriété	56 729
Immobilisations bénéficiant d'une clause de réserve de propriété	2 394
Indemnités de fin de carrière	26 344
Loyers à échoir (hors indexation)	98 422
Total	187 751
ENGAGEMENTS RECUS (en K€)	Total
Cautions reçues	
Droits de jouissance résultant de contrats de crédit bail	
Total	

4. Information sur le droit individuel à la formation

Le volume d'heures du droit individuel à la formation n'ayant pas donné lieu à utilisation est de 522 544 heures à la clôture.

5. Inventaire des participations & titres immobilisés

Nbe d'actions ou de parts	Nom	Valeur d'inventaire	% capital détenu
A - Titres dont la valeur d'inventaire est supérieure à 15.245 euros par ligne			
25.852	Darty Grand Est	2 931 867	99,98
2.002	Darty Grand Ouest	1 403 911	99,70
9.994	Caproferm	1 943 254	99,94
49.996	Darty Developpement	63 478	99,99
229.994	Participations, Distribution et Services	3 686 439	99,99
20.000	Gie Kesa Electricals	305 000	100,00
18.109.623	Mister Good Deal	2 000 000	100,00
185.359	Ménafinance	4 435 595	50,00
50	Eco système	50 000	5,00
6.555	Bred	32 752	-
Total A		16 852 297	
B - Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 245 euros par ligne			
499	VIF	7 607	99,80
199	Immobiliere Darty	3 034	99,50
99	A2I Idf	990	99,00
99	Darty SNC	990	99,00
1	Darty Telecom	10	
Total B		12 631	
TOTAL A + B		16 864 928	

6. Filiales et participation (*)

		CAPITAUX PROPRES en K€ (avant résultat de l'exercice et hors provisions réglementées)	CAPITAL INCLUS DANS CAPITAUX PROPRES en K€	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE (%)	BENEFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS en K€
A/ RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL D					
1 - FILIALES (50 % au moins du capital détenu)					
Darty Grand Ouest		69 937	31	99,70	16 391
Darty Grand Est		94 922	394	99,98	26 934
Caproferm		4 265	152	99,94	145
Participations Distribution et Services		3 426	3 506	99,99	1 554
Mister GoodDeal (montants au 31/12/2013)		-2 730	7 244	100	13 102
2 - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)					
Ménafinance (montants au 31/12/2013)		39 902	5 931	50,00	2 816
B/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1% DU C					
DARTY & FILS					
Participation dans des sociétés françaises		-919	64	N/A	-1 393
Participation dans des sociétés étrangères:		-	-	-	-
C/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUS LES TITRES					
	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encor remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société
	Brute 16 865	Nette 16 865	1 524	-	65 394

copie certifiée conforme à l'original